



# Guide

d'utilisation

des blocs-marques

« Eco-prêt à taux zéro »

Mars 2009

## → Des blocs-marques “Eco-prêt à taux zéro” : pour qui et comment ?

### ◆ Pour qui ?

Dans le cadre de la convention qui lie l'Etat aux banques et organismes de crédit et qui fixe les règles applicables de l'Eco-prêt à taux zéro, il est fait obligation à toutes les banques et organismes de crédit et, de façon générale, à toutes les institutions qui distribuent le prêt, d'apposer le bloc-marque Eco-prêt à taux zéro sur tous les supports écrits, audiovisuels, internet, de leur communication mettant en avant le prêt.

### ◆ Comment?

Ce guide donne des clefs d'utilisation des blocs-marques” Eco-prêt à taux zéro”. Les exemples donnés dans ce document ne sont bien sûr pas exhaustifs.

➔ Deux blocs-marques pour votre communication

**Bloc-marque complet**



**Bloc-marque dissocié (timbre / texte)**

Il permet d'insérer séparément dans vos supports de communication le timbre et le texte



Timbre

L'Eco-prêt est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Texte

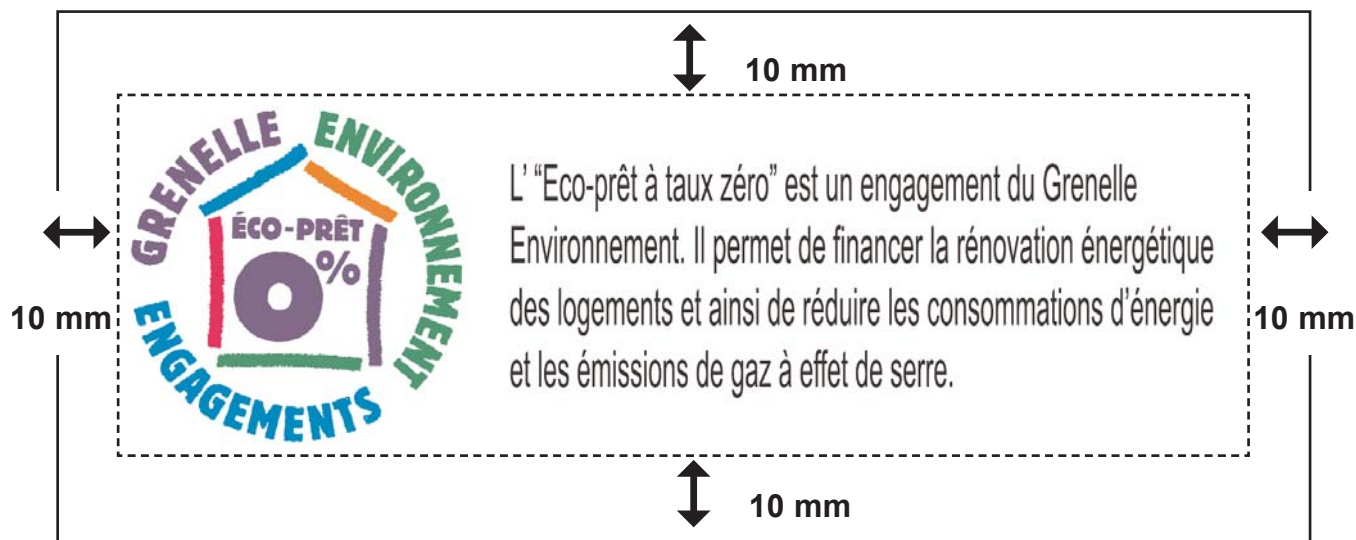
## → Utilisation du bloc-marque complet

### Taille minimale



80 mm

### Blanc tournant de 10 mm



- ◆ Exemples d'utilisation du bloc-marque complet pour les affiches et les encarts presse

**LA GALERIE  
DES GESTES  
DURABLES**



**HABITAT**

**SAVOIR S'ISOLER**

En installant du double vitrage et en isolant ma toiture, j'améliore le confort de mon logement et je fais des économies sur ma facture de chauffage. Un Eco-prêt à taux zéro peut m'aider à financer ces travaux.

**PASSEZ AU DURABLE  
ÇA MARCHE !**



L' "Eco-prêt à taux zéro" est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Avec fond blanc

**LA GALERIE  
DES GESTES  
DURABLES**



**HABITAT**

**SAVOIR S'ISOLER**

En installant du double vitrage et en isolant ma toiture, j'améliore le confort de mon logement et je fais des économies sur ma facture de chauffage. Un Eco-prêt à taux zéro peut m'aider à financer ces travaux.

**PASSEZ AU DURABLE  
ÇA MARCHE !**



L' "Eco-prêt à taux zéro" est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Avec fond couleur

## ➔ Utilisation du bloc-marque dissocié

**Taille minimale** : le texte doit avoir une taille le rendant clairement lisible sur les supports utilisés

**Blanc tournant** : le timbre du bloc-marque dissocié s'utilise sans fond, en transparence (contrairement au bloc-marque complet, il n'y a donc pas de blanc tournant)

### ◆ Exemple d'utilisation pour les brochures du bloc-marque dissocié sur une page

et sans payer d'intérêts. À terme, vous allez bénéficier d'un **logement plus confortable**. Son fonctionnement va vous coûter moins cher et sa **valeur marchande** va augmenter.



**L'éco-prêt à taux zéro** est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Il existe par ailleurs d'autres **incitations financières** en faveur des économies d'énergie et des énergies



### ◆ Exemple d'utilisation du bloc-marque dissocié sur deux pages



Page de couverture

**Un prêt sur 10 ans**

La durée de remboursement est de **10 ans**. Vous pouvez décider de la réduire jusqu'à un minimum de **3 ans**.

Exceptionnellement elle peut être portée à 15 ans avec accord de la banque, pour alléger vos charges de remboursement.

L'Eco-prêt est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre

Page de fin de document

- ◆ Exemple d'utilisation du bloc-marque dissocié pour les affiches, encarts presse et bannières animées internet



**LA GALERIE DES GESTES DURABLES**




**SAVOIR S'ISOLER**

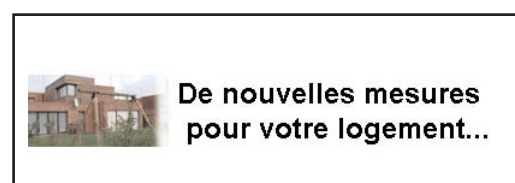

En installant du double vitrage et en isolant ma toiture, j'améliore le confort de mon logement et je fais des économies sur ma facture de chauffage. Un Eco-prêt à taux zéro peut m'aider à financer ces travaux.

**PASSEZ AU DURABLE  
ÇA MARCHE !**



L'Eco-prêt est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

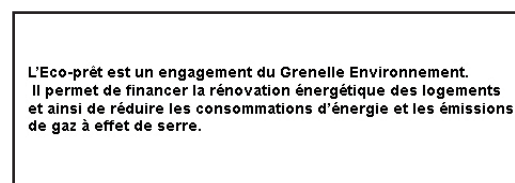
Affiche / encart presse

De nouvelles mesures pour votre logement...




Renseignez-vous !




L'Eco-prêt est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Bannière animée internet

## → Couleurs des blocs-marques

### Version quadrichromie




L' "Eco-prêt à taux zéro" est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Vert-Durable	C60-J100	368 C	368 U	120-180-30
Fuchsia-PreRisques	M80-J20	205 C	205 U	230-80-130
Violet-InfoTransportMer	M75-C75	2726 C	2728 U	90-80-150
Bleu-EnergieClimat	C85-J30	7466 C	7466 U	0-165-180
Orange-RessHabitat	M60-J100	716 C	144 U	240-130-0
	Quadri	Pantone couché	Pantone non-couché	R-V-B

Couleurs de base

### Version monochrome



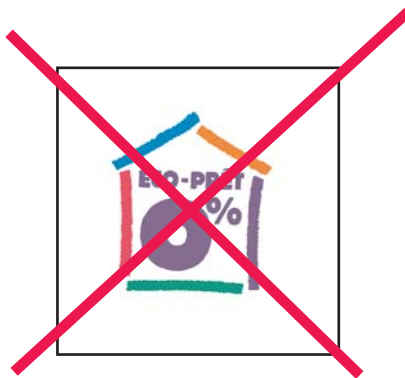
L' "Eco-prêt à taux zéro" est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

■ N80 ■ N50

## → Interdits

Les bloc-marques sont déposés et protégés : il est par conséquent fait obligation de respecter leur intégrité.

Il est interdit de modifier la proportion des éléments, les couleurs des blocs-marques, de modifier l'image ou d'utiliser un fond de couleur ou photo rendant illisible le libellé des blocs-marques.



## **Contact**

**Pour tout renseignement :**

**Pascale Joinville**

**Tél. : 01 40 81 97 02**

**courriel : [pascale.joinville@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pascale.joinville@developpement-durable.gouv.fr)**

L'Eco-prêt est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.